

DECOSET
Projet d'Unité de Valorisation Énergétique de Toulouse-Mirail
Comité de pilotage de la concertation continue
Le 12 février 2024 à 18h
Compte-rendu

Cette réunion s'est tenue le mardi 12 février 2024 de 18h à 20h30 à la salle associative de Saint-Simon, en proximité du site de l'UVE du Mirail.

Participants

- Thierry BARBERO, association St-Simon Environnement
- Isabelle BARTHE, garante de la concertation CNDP
- Françoise BIZE, association des propriétaires du hameau des bosquets
- Alain BOUBÉE, association des habitants de Lafourquette
- Antoine BOUYGUES, consultant cabinet Willing
- Cathy CROUZET, association des parents d'élèves du collège St-Simon
- Ludovic DELASPRES, association des habitants de Lafourquette
- Camille DELBOS, DECOSET, suivi des deux délégations de service public
- Serge ESCARTIN, collectif de défense du quartier de Saint-Simon
- Laurent GUYON, Directeur Général des Services Decoset
- Michel HERBACH, association Saint-Simon Environnement
- Gaétan LACOMBE, représentant des parents délégués de l'école Buffon (Lafourquette)
- Yvon LAPORTE, association Saint-Simon Environnement
- Audrey RICHARD-FERROUDJI, garante de la concertation CNDP
- Julie SCHMITT, manager concertation cabinet Willing
- Adrien VITRAC, chef du service communication de DECOSET

Ordre du jour

- Introduction et rappel des décisions du précédent COPIL concertation
- Actualités depuis le dernier comité de pilotage
- Gouvernance du continuum de concertation
- Dispositif de concertation révisé pour donner suite au premier Comité de pilotage de la concertation

SYNTHESE DES ECHANGES

- Intégration des demandes du précédent comité de pilotage concertation sur la gouvernance & le dispositif de concertation continue
- Approbation compte-rendu du comité de pilotage concertation du 12/12/2023
- Actualité forte et questionnements autour des nuisances (épisode neigeux, bruit)
- Gouvernance du continuum de concertation revue et présentée par Decoset
- Désignation des représentants au sein de chaque groupe de travail (quelques places restantes)
- Dispositif de concertation enrichi présenté par Decoset, avec des demandes de sur-pression de communication sur le comité citoyen
- Nombreux temps de concertation et de communication/prévention à venir
- Prochain comité de pilotage concertation à planifier fin juin 2024

Introduction, ordre du jour et rappel des règles du jeu

Laurent GUYON, Directeur Général des Services Decoset remercie les participants pour leur présence à ce second comité de pilotage de la concertation continue. Il excuse le président, M. TERRAIL-NOVES, qui n'a pas pu se rendre disponible.

Julie SCHMITT, cabinet Willing, remercie à son tour les participants. Elle rappelle que ce comité de pilotage s'inscrit la continuité du premier comité de pilotage qui s'est déroulé le 12 décembre 2023, et qui a pour but de se réunir tout au long de la concertation continue. Elle souhaite ensuite la bienvenue aux nouveaux participants et propose un tour de table avant de rappeler les règles du jeu de cette instance.

Lors de ce tour de table, Audrey RICHARD-FERROUDJI, garante de la concertation, rappelle le rôle de la CNDP et des garantes - garantir le droit à l'information et à la participation, neutralité vis-à-vis du projet. Elle invite les membres du COPIL à solliciter les garantes au besoin et à exercer leur droit à l'information. Elle précise que la concertation continue fait suite à la concertation préalable, également sous l'égide de la CNDP. Isabelle BARTHE, garante de la concertation, insiste sur la traçabilité de tous les échanges, une réédition des comptes permet de tracer en quoi la concertation a pu faire évoluer le processus décisionnel.

TEMPS 1 : Introduction et rappel des décisions du précédent comité de pilotage concertation

Lors du dernier comité de pilotage, les participants ont fait émerger un certain nombre de remarques et de demandes, à la fois sur la gouvernance de la concertation, du projet et sur le dispositif de concertation. Ces contributions ont été intégrées pour enrichir la gouvernance et le dispositif de concertation continue.

En amont de la présentation de ces éléments, Julie SCHMITT souhaite s'assurer que l'ensemble des personnes présentes avait reçu le compte-rendu du comité de pilotage du 12 décembre 2023 et avait pu en prendre connaissance.

Approbation du dernier compte-rendu du comité de pilotage concertation

Après un tour de table, il semble que le format du compte-rendu donne satisfaction aux participants. Alain BOUBÉE, association des habitants de Lafourquette, souligne la complétude de la présentation et suggère d'y ajouter une synthèse avec quelques points clés en début ou fin de document des pour faciliter la lecture.

Cette demande est intégrée. Le compte-rendu du comité de pilotage du mois de décembre sera également communiqué à Gaëtan LACOMBRE, représentant des parents délégués de l'école Buffon, qui n'avait pu être présent à la première réunion.

Ordre du jour du prochain comité de pilotage

Alain BOUBÉE revient sur le collège citoyen, il mentionne les relances effectuées à la fois par Decoset et par les représentants de l'association du quartier de Lafourquette auprès des habitants de leur quartier. Il mentionne aussi une forte attente de son quartier concernant la réunion du 2 avril. Un temps de préparation doit être prévu avec Decoset en vue de cette réunion.

Alain BOUBÉE souligne avoir reçu le schéma stratégique Decoset et regrette le format numérique non téléchargeable et donc difficilement lisible et annotable. Audrey RICHARD-FERROUDJI questionne Decoset au sujet de l'approbation du schéma stratégique. Laurent GUYON précise que le schéma stratégique a été approuvé par le comité syndical du 14 décembre. Un travail est mené sur un plan de communication plus large, avec une volonté de Decoset de faire une synthèse du schéma stratégique diffusable au grand public. Laurent GUYON mentionne aussi l'opportunité pour les membres du comité de pilotage de siéger au comité de suivi du schéma stratégique.

TEMPS 2 : Actualité depuis le dernier comité de pilotage

Julie SCHMITT introduit le temps consacré aux actualités sur le territoire et aux réponses apportées par Decoset depuis le précédent comité de pilotage de la concertation du 12 décembre 2023.

Zoom sur l'épisode neigeux de mi-janvier 2024

Pour donner suite à une demande d'éclaircissement des garantes, Adrien VITRAC, chef du service communication de Decoset, explique que l'épisode neigeux qui est survenu dans la matinée du 13 janvier est un évènement localisé et est un non-sujet pour le Syndicat..

Serge ESCARTIN, collectif de défense du quartier de Saint-Simon, regrette l'absence de communication de la part de Decoset alors que les médias se sont saisis du sujet. Cet épisode neigeux est une concrétisation des retombées de l'incinérateur, la neige ayant été observée uniquement aux environs immédiats de l'usine. Serge ESCARTIN questionne Decoset sur les éventuelles demandes d'analyses qui aurait pu être réalisées par le syndicat ou la préfecture au sujet des risques que représente l'incinérateur compte tenu de la densité de population autour. Il rapporte que les habitants du secteur ses sont étonnés qu'aucune communication officielle n'ai été faite. Thierry BARBERO, association Saint-Simon environnement, ajoute que cet épisode neigeux fut très localisé sur le quartier de Saint-Simon, et a révélé aux habitants que les matières émises par l'incinérateur retombaient sur le quartier quand le vent venait de l'est.

Thierry BARBERO et Serge ESCARTIN s'étonnent également du traitement médiatique par la presse locale et de la neutralité et expertise du météorologue interviewé, qui est selon eux allé au-delà de ses prérogatives en affirmant que la présence de neige ne pouvait être associée à aucun danger et que l'incinérateur émettait uniquement du gaz carbonique et de l'eau.

Laurent GUYON rappelle que les différents rejets émis par l'incinérateurs font l'objet de mesures et de contrôles continus et ponctuels. Les rejets sont contrôlés à la fois en sortie d'usine par ATMO et par l'exploitant sous le contrôle de la préfecture. Ces mesures ont vocation à être renforcées. Il fait la distinction entre les rejets émis par l'incinérateur et la présence de neige déjà observée par ailleurs en proximité des sites industriels dans un périmètre très circonscrit. Laurent GUYON précise qu'un travail sera mené dans le groupe de travail sur la qualité de l'air et au moment de la réunion publique du 2 avril dans le quartier de Lafourquette. L'intervention d'ATMO permettra d'obtenir davantage d'éléments sur ce sujet.

Ludovic DELASPRES, association des habitants de Lafourquette, interroge Decoset sur les travaux réalisés sur l'incinérateur pour limiter les rejets. Camille DELBOS, en charge du suivi des deux délégations de service public pour Decoset explique que les travaux sont en cours sur l'UVE. Laurent GUYON évoque un arrêt général de l'usine d'un mois entre fin août et mi-septembre qui avait pour objectif de préparer les travaux suivants. Un four sera fermé à tour de rôle tous les 3 mois afin d'opérer un traitement sec. A l'été 2024, la totalité des fours aura été changée. Dès lors, il n'y aura plus d'émissions de vapeur d'eau et le niveau de rejets de NOX sera divisé par 2. La nouvelle usine permettra ensuite de réduire par 2 ou 3 les rejets restants.

Gaëtan LACOMBE ajoute que la neige se constitue avec de la vapeur d'eau mais aussi en présence de particules fines et que la présence de neige est directement liée à la présence de l'incinérateur. Il demande que ce type d'évènements puisse faire l'objet d'une enquête approfondie sur le long terme pour comprendre les circulations d'air autour de l'usine, identifier les causes de cet épisode là et informer le public des risques éventuels. Thierry BARBERO questionne DECOSSET sur la possibilité de réaliser des prélèvements et des études de neige et de les faire analyser.

Audrey RICHARD-FERROUDJI précise que les garantes ont été interpellées au sujet de l'épisode neigeux. Une recommandation avait été adressée à Decoset d'informer les citoyens, d'où l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour de ce comité de pilotage. Si un autre épisode venait à se produire, il conviendrait de définir des moyens pour répondre aux demandes des habitants sur la composition de la neige. Elle ajoute que ce type d'information pourrait passer par d'autres outils que la concertation continue, des newsletters ou encore un webinaire spécifique associant un expert du sujet – comme cela a pu être réalisé pour la DSP.

Laurent GUYON précise que des moyens de surveillance relatifs à l'activité de l'usine sont en place. Concernant l'aspect sanitaire, il rappelle que seules les autorités sanitaires et le Préfet ont la compétence pour mettre en place des protocoles sanitaires et scientifiques normés.

Nuisances sonores du 29 janvier 2024

Françoise BIZE, association des propriétaires du Hameau des Bosquets, évoque une nuisance sonore de 11h à 17h le 29 janvier. Il lui semble que ce bruit était lié au redémarrage d'un four, or il s'agit du moment le plus polluant, il aurait été souhaitable d'avoir davantage d'informations à ce sujet. Camille DELBOS précise que cet incident était lié au redémarrage non pas d'un four mais du turbo alternateur dédié à la production d'électricité. La relance de cette turbine et la haute pression nécessaire en vapeur ont pu générer ces nuisances sonores ponctuelles.

Webinaire sur la DPS (Délégation de Service Public) Decoset

Julie SCHMITT rappelle que pour faire suite à une demande effectuée lors du premier comité de pilotage du 12 décembre 2023, un webinaire sur le fonctionnement de la DSP a été mis en place le 23 janvier. Un premier temps a permis de présenter l'aspect juridique et procédural de la DSP, ainsi que les enjeux spécifiques de la DSP de Decoset. Une cinquantaine de participants était présents.

Thierry BARBERO remercie Decoset d'avoir mis en ligne la rediffusion du webinaire et s'interroge au sujet du modèle économique présenté lors du webinaire. Audrey RICHARD-FERROUDJI invite l'invité à adresser sa question par écrit directement sur la plateforme afin de la rendre publique. La réponse donnée en retour par Decoset sera également publique, favorisant une appropriation du sujet par tous.

Michel HERBACH, association Saint-Simon Environnement, questionne ensuite Decoset sur la capacité à financer intégralement les travaux de renouvellement de l'UVE. En réponse, Laurent GUYON indique qu'un financement intégral ferait sortir Decoset du cadre de la délégation de service public. Pour rester dans le cadre d'une DSP et optimiser le montage financier il a été décidé de prévoir le versement d'une subvention. Cette subvention permet en outre d'étaler le financement de cette subvention sur 40 ans ce qui correspond à la durée de vie d'un tel équipement industriel.

Thierry BARBERO précise que la Chambre Régionale des Comptes a considéré qu'aucun risque ni péril n'avait pu être identifié. Laurent GUYON indique que Decoset conteste cette vision de la CRC. Un recours a donc été déposé au tribunal administratif à ce sujet. En effet, Decoset considère qu'au début des DSP qui se terminent, les risques ont bien été répartis entre Decoset et les délégataires. Ce n'est pas parce qu'à posteriori certains risques ne se sont pas matérialisés qu'aucun risque n'était porté à la charge des délégataires dans les contrats .

Relance du collège citoyens

Adrien VITRAC revient sur les relances réalisées afin de mobiliser ce collège citoyen au sein du comité de pilotage de la concertation (parution presse, réseaux sociaux, relance via les communes). Seules 5 personnes ont répondu à la suite de la publication sur la Dépêche. Elles ont été recontactées par Decoset pour préciser les modalités du comité de pilotage afin qu'ils puissent s'approprier l'instance. Ces personnes n'ont pas donné suite pour le moment.

Alain BOUBÉE regrette que le sujet intéresse uniquement les habitants en proximité directe de l'UVE. Il constate que les Toulousains en dehors des quartiers de Saint-Simon, de Lafourguette ou du Mirail sont très peu préoccupés par l'incinérateur et les projets qui le concernent.

Visites de sites (étudiants, défi foyers Toulouse Métropole...)

Adrien VITRAC revient sur le travail de prévention et de sensibilisation qui avait fait l'objet d'une demande des membres du comité de pilotage de la concertation continue lors de la réunion de lancement du 12

décembre. Trois visites de site ont été réalisées dans l'objectif d'informer le public et leur donner la possibilité de visiter des sites industriels.

Audrey RICHARD-FERROUDJI souhaite que ces temps puissent aussi être l'occasion d'informer le public sur les projets en lien avec l'incinérateur et sur la concertation (flyer comité citoyen, calendrier des prochaines réunions).

Thierry BARBERO rapporte qu'une campagne prévention déchets est en cours côté Toulouse Métropole avec des distributions de composteurs. Il suggère d'associer Toulouse Métropole aux différentes communications de Decoset afin que ces actions de communication favorisent la constitution du collège citoyen.

Adrien VITRAC précise que les opérations conjointes avec Toulouse Métropole avaient fait l'objet d'une demande lors de la concertation préalable. Decoset s'inscrit pleinement dans une démarche de coopération avec la Métropole – à l'image du Défi Foyer et d'autres actions conjointes à venir.

Préparation journée climat avec l'INSA Toulouse

Dans le cadre des rencontres mobiles prévues dans le dispositif de concertation, Decoset participera à une Journée Climat, le 28 mars 2024, en collaboration avec l'INSA et l'université Paul Sabatier. Decoset animera un stand d'information dédié à la sensibilisation, à l'information sur la concertation continue en cours. Adrien VITRAC détaille l'organisation prévue.

Réunion du 2 avril 2024 avec l'association des habitants de Lafourquette

Alain BOUBÉE remercie Decoset pour la tenue de la réunion du 2 avril, qui va mobiliser de nombreux participants. Il suggère que soit offerte aux participants la possibilité de s'inscrire pour visiter le site de la SETMI actuelle, afin de mettre en avant les rénovations en cours et se saisir de ce moment pour les inviter sur la concertation continue.

Laurent GUYON prend note de cette demande et propose que plusieurs créneaux de visites soient ouverts aux participants de la réunion du 2 avril.

Mobilisation relative au comité de pilotage

Gaëtan LACOMBE interroge Decoset sur la mobilisation à ce comité de pilotage concertation et sur les moyens de communication déployés. Julie SCHMITT rappelle que plusieurs communications ont été réalisées pour mobiliser.

Audrey RICHARD-FERROUDJI rappelle que ce comité de pilotage n'est pas une réunion publique et qu'il s'agit d'une instance spécifique et non publique. Elle reprecise le fonctionnement du comité de pilotage et attire l'attention sur la difficulté à mobiliser les associations environnementales et le collège citoyen.

Elle rappelle que lors de la concertation préalable, un cercle plus large d'associations s'était impliqué parmi lesquels figurait Zéro Waste et les Amis de la Terre. Ces associations ont vocation à intégrer le comité de pilotage, une proposition leur a été adressée. Le comité de pilotage devrait être en mesure d'intégrer ces différents collèges. Les modalités peuvent évoluer étant donné que la concertation continue s'inscrit dans le long terme. De plus, des modalités comme la visio-conférence pourraient favoriser leur participation.

TEMPS 3 : Gouvernance du continuum de concertation

Proposition de gouvernance enrichie

Adrien VITRAC présente le schéma de gouvernance, retravaillé par Decoset à la suite du comité de pilotage concertation de décembre dernier. Il précise le rôle et le fonctionnement des différentes instances :

- Un comité de pilotage concertation qui pilote la concertation continue, détermine le contenu des échanges, le besoin d'information, de communication, les actions menées sur le territoire. Certains de ses membres pourront être intégrés aux groupes de travail techniques.
- Deux groupes de travail thématiques ont été identifiés pour suivre les études en cours : un groupe de travail consacré aux sites alternatifs et un groupe de travail en lien avec le sujet de la qualité de l'air. Le groupe de travail qualité de l'air se réunira le 26 février en présence d'ATMO.
- Un comité de suivi du schéma stratégique, dans lequel pourront être intégrés certains participants du comité de pilotage concertation. Laurent GUYON précise que les association Zéro Waste et les Amis de la Terre font déjà partie du comité de suivi du schéma stratégique.

Decoset souhaite que le comité de pilotage concertation soit représenté dans chacune de ces instances.

Françoise BIZE questionne Decoset au sujet de l'existence d'un groupe de travail consacré aux nuisances sonores. Adrien VITRAC précise que les thématiques associées aux groupes de travail ont été identifiées durant la concertation préalable. Elles ne sont pas figées et d'autres thématiques pourront émerger au fil du temps. Un des rôles du comité de pilotage est également de définir les thématiques à étudier.

Audrey RICHARD-FERROUDJI précise que les groupes de travail sont calqués sur des études en cours. Une étude est en cours avec ATMO Sud sur les capteurs et mesures relatives à la qualité de l'air. Decoset a proposé d'élargir le cercle de personnes impliquées sans qu'il ne s'agisse pour autant d'une réunion publique. Le groupe de travail sur les sites alternatifs est également connecté à une étude en cours. Isabelle BARTHE ajoute que le comité de pilotage peut être force de proposition pour identifier d'autres sujets d'intérêt et donner lieu à la création de nouveaux groupes de travail thématiques.

Yvon LAPORTE, association Saint-Simon Environnement et Ludovic DELASPRES, association des habitants de Lafourguette insistent sur la nécessité d'imaginer un protocole d'information en cas d'évènement inhabituels en proximité du site de l'usine. Isabelle BARTHE suggère qu'un groupe de travail puisse être constitué sur la question d'un protocole de communication et de la transparence de l'information.

Désignation des représentants au sein de chaque groupe de travail

Julie SCHMITT propose aux membres du comité de pilotage de rejoindre les groupes de travail thématiques et le comité de suivi du schéma stratégique. Elle fait un premier tour de table afin que les volontaires puissent se positionner.

| | |
|---|--|
| <p>Groupe de travail sites alternatifs</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Thierry BARBERO, association St-Simon Environnement • Michel HERBACH, association Saint-Simon Environnement • Ludovic DELASPRES, association des habitants de Lafourguette <p>RESTE 6 PLACES</p> |
| <p>Groupe de travail qualité de l'air</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Thierry BARBERO, association St-Simon Environnement • Cathy CROUZET, association des parents d'élèves du collège St-Simon • Séverine CLEMENTEL, association des habitants de Lafourguette • Serge ESCARTIN, collectif de défense du quartier de Saint-Simon • Gaëtan LACOMBE, représentant des parents délégués de l'école Buffon (Lafourguette) • Françoise BIZE, association des propriétaires du Hameau des Bosquets • Yvon LAPORTE, association Saint-Simon Environnement <p>RESTE 2 PLACES</p> |
| <p>Comité de suivi du schéma stratégique</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Alain BOUBÉE, association des habitants de Lafourguette • Serge ESCARTIN, collectif de défense du quartier de Saint-Simon • Gaëtan LACOMBE, représentant des parents délégués de l'école Buffon |

Un sondage sera réalisé par Decoset lors de l'envoi du compte-rendu, aux personnes qui avaient manifesté leur intérêt pour la poursuite de la concertation, pour intégrer aux groupes de travail les personnes non-présentes au comité de pilotage.

Cathy CROUZET, association des parents d'élèves du collège St-Simon, évoque une présentation d'ATMO au collège Saint-Simon destinée aux enseignants, membres de l'administration et membres du conseil d'administration. Elle suggère à Decoset de s'y associer. Laurent GUYON la remercie et confirme que Decoset essaiera de se rendre disponible.

Audrey RICHARD-FERROUDJI précise que l'ouverture à ce type d'études à un public plus large n'est pas fréquente et d'autant plus appréciable et que ces dispositifs présentent un intérêt particulier dans le cadre de la concertation continue.

Gaëtan LACOMBE questionne Decoset sur les moyens alloués par le syndicat à la question des sites alternatifs. Adrien VITRAC précise que l'ambition est de travailler à la définition d'un cahier des charges et à la recherche de prestataires pour réaliser l'étude des sites alternatifs.

Michel HERBACH interroge Decoset sur la possibilité de mettre en œuvre une analyse globale de risques, comprenant aussi bien les risques financiers, sanitaires et techniques. Cela permettrait d'éviter les impasses en matière de risques à prendre en charge et de communication vis-à-vis d'un incident. Laurent GUYON précise que deux instances ont déjà la charge du suivi des risques : la commission de suivi de site et la commission consultative des services publics locaux. Un rapport du délégataire est publié chaque année intégrant les aspects administratifs, techniques et financiers. Ces rapports retracent les incidents survenus au cours l'année. Michel HERBACH précise que la CSS restitue les incidents passés et les mesures suivies mais ne permet pas une vision transversale sur l'intégralité des risques existants qu'ils soient techniques ou humains. Laurent GUYON propose de demander à l'exploitant de présenter ce document unique dans une des instances.

TEMPS 4 : Dispositif de concertation/information révisé à la suite du premier Comité de pilotage de la concertation

Decoset a retravaillé le dispositif de concertation continue et les thématiques abordées pour donner suite aux demandes exprimées durant le comité de pilotage du 12 décembre 2024.

Laurent GUYON revient sur la proposition de conférence annuelle élargie réunissant des experts, le grand public, des élus et les services des EPCI pour avoir un regard sur ce qui est fait ailleurs en matière de gestion des déchets. Le rapport d'activité de DECOSSET pourrait également être communiqué. Cet événement se tiendra probablement en juin.

Plusieurs événements publics sont prévus dans le cadre de la concertation continue :

- **Association Reynerie Services le 15 mai 2024.** Cet événement est organisé par l'association Reynerie Services le 15 mai, Decoset y proposera des ateliers de sensibilisation.
- **Quai des savoirs le 6 avril 2024.** Decoset s'associe à Toulouse Métropole pour cet événement. Les sujets de réduction des déchets, tri sélectif et de la concertation continue y seront abordés.
- **Journée Portes Ouvertes, 27 avril, déchetterie de Plaisance-du-Touch.** Organisée à la déchetterie « pilote » de Plaisance-du-Touch le 27 avril. L'intention est de faire connaître la question des déchets à travers des ateliers de sensibilisation, une visite de la déchetterie ou encore un escape game sur la thématique déchets.

Adrien VITRAC précise que les dates des rencontres mobiles sont amenées à évoluer comme elles se déroulent dans l'espace public et nécessitent des autorisations d'occupation de l'espace. Isabelle BARTHE attire l'attention sur la nécessité d'informer le comité de pilotage des changements de dates éventuels.

Audrey RICHARD-FERROUDJI ajoute que les temps de la concertation peuvent cibler un public spécifique et recommande de veiller à ce que des temps publics soient en parallèle organisés pour chacune des thématiques identifiées. Laurent GUYON précise que le contenu de la rencontre thématique du 24 juin et de l'atelier citoyen ne sont pas encore définis. Il invite les membres du comité de pilotage à faire part de leurs besoins/intérêts.

Alain BOUBÉE insiste sur la nécessité de rendre le discours et la documentation associée accessibles pour les citoyens moins habitués aux schémas institutionnels que ne le sont les membres du comité de pilotage concertation. A ce sujet, Laurent GUYON ajoute que pour faire suite à la demande exprimée lors du comité de pilotage du 12 décembre, une note synthétique relative à la concertation préalable est en cours de finalisation.

Isabelle BARTHE évoque un travail qui pourrait être réalisé par le COPIL pour rendre accessible les échanges et favoriser l'appropriation par un public non-initié à la concertation.

Comités de pilotage à venir

Adrien VITRAC suggère que soit organisé un comité de pilotage avant les vacances d'été pour faire une rétrospective de l'année passée et préparer l'année à venir. Il est rejoint par les participants.

Le lieu du comité de pilotage concertation à venir ainsi que la possibilité de proposer un suivi en visioconférence restent à confirmer.